

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

CNSS : un Mammouth en dé

GRÈVE des retraités, déficit en matière de recouvrement, publication d'une liste des salaires exorbitants de certains agents et du DG, mafia, recrutement à la tête du client, mode de gestion obsolète, etc., la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) traverse une crise qui nécessite des mesures fortes pour la sortir du gouffre. Le gouvernement est donc appelé au chevet de ce patient au risque de voir l'avenir du système des retraites au Gabon complètement compromis.

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

Dire que la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) est plongée dans une crise financière et structurelle est une lapalissade. Pourtant les listes des salaires des agents, y compris celui du DG, mises récemment sur la place publique, a laissé pâlir plus d'un Gabonais. Comment est-ce possible qu'une entité qui a du mal à régler les pensions de ses retraités puisse avoir une grille salariale aussi exorbitante ? Une question qui taraude les esprits depuis le week-end dernier. Cette "fuite" a donc passé au révélateur les contradictions d'une entreprise para-étatique en difficulté, tandis que des études commises sont restées dans les tiroirs, alors qu'elles devaient tirer la sonnette d'alarme sur l'obligation de réformer. Mais avant, il va falloir identifier le problème de fond.

Pour beaucoup, sur le plan global, la CNSS souffre des problèmes structurels liés à la gouvernance, l'organisation juridique et administrative. Autrement dit, tous les dirigeants, anciens ou nouveaux, passés à la tête du mammouth, ont plus brillé par un certain laisser-aller que par l'ambition de restructurer une entreprise à la croisée des chemins avec l'orthodoxie managériale. Il ne fait l'ombre d'aucun doute, l'heure est grave, la survie de la poule aux œufs d'or de Batavea repose désormais sur la remise en cause de l'ordre actuel. Notamment sa structure qui ne répond plus aux attentes des usagers et des salariés. Car, de nombreuses mutations intervenues depuis sa création, ne sont presque jamais prises en compte dans l'échelle d'évolu-

tion de la société.

Le flou demeurant également sur le fait que la CNSS est un organisme privé chargé de la gestion d'un service public. Comme le stipule le Code de sécurité sociale. Ce d'autant plus qu'un type de relation incestueuse s'est établie entre elle et l'État. D'où de nombreux spécialistes estiment qu'il est plus qu'obligatoire que ladite entreprise s'affranchisse de cette relation en établissant un cadre réglementaire approprié. C'est dire qu'il faut y associer, comme relevé plus haut, une bonne gouvernance et l'optimisation des ressources (financières et humaines) qui permettraient à cette Caisse de pensions retraites d'être plus efficace dans son rôle d'instrument de politique sociale, au lieu d'être au service d'une pègre entretenue qui n'en a que pour ses avantages et strapontins. C'est un secret de polichinelle, tout ce qui s'y fait aujourd'hui donne à penser que la mafia a pris place sur la norme étatique. La masse salariale pratiquée s'inscrit dans l'ordre de ce qui s'apparente au dilapidage des cotisations sociales des contribuables. (Lire ci-contre)

Dans un tel appareillage scabreux, se pose la question des charges d'exploitation, spécifiquement la masse salariale. Les appels à candidatures externes et internes sont initiés, en réalité pour recruter parents, amis et connaissances dans la catégorie des cadres pour la majorité des cas. En ce sens, la fraude, de sources internes, serait devenue une règle.

Du diagnostic établi, il ressort que le mode de gestion, qui laisse à désirer, est le pilotage à vue. Lequel consiste, à en croire certains, même au sein de la société, à créer plusieurs commissions dont les mis-

sions sont aussi bien opaques qu'inopérantes. Sans compter le chevauchement avec les prérogatives des départements opérationnels, créant une grosse confusion dans l'exécution des missions régaliennes. Expliquant la stagnation dans laquelle elle est plongée.

En mettant à nu le déficit en matière de recouvrement, l'actuelle direction générale n'a fait que pointer du doigt un pan de la pieuvre. Il est reproché à la direction générale d'être plus préoccupée à faire du recouvrement alors que le Code de sécurité sociale, dans son organisation financière, offre d'autres possibilités. Vouloir faire une nouvelle CNSS avec un existant obsolète en tout point de vue n'est certainement pas la chose la plus clairvoyante, d'autant que des solutions connues de tous existent bien. Au gouvernement de jouer son rôle et de remettre les choses sur le bon rail (lire ci-contre).



Le DG de la CNSS, Patrick Ossi Okori, et son staff, lors d'une précédente



Étresse!



nte sortie, ont du souci à se faire.

Le gouvernement dos au mur!

J.K.M
Libreville/Gabon

AU vu de la gravité de la situation qui prévaut à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), il semble évident que seul le gouvernement soit en mesure de donner véritablement un coup de pied dans la fourmière. D'autant que les ambitions de réformes que certains directeurs généraux ont affichées dans le passé, se sont heurtées à une hostilité interne des plus virulentes. Un véritable mur contre lequel nombre d'entre eux ont laissé des plumes.

En tout cas, bien que la CNSS soit officiellement un "organisme privé chargé de la gestion d'un service public", il n'en demeure pas moins que l'État, au regard des enjeux, se doit de faire en sorte que cette structure retrouve son lustre d'antan. Surtout que depuis plusieurs années, les nombreuses études, séminaires et autres ateliers organisés ont permis de cerner les difficultés qui la minent, tout en dégagant un certain nombre de solutions. Bref, pour ainsi dire, il faudrait une volonté politique clairement affirmée, pour remettre la maison CNSS sur pied. Organiser une

énième rencontre pour plancher sur ses maux reviendrait, en fin de compte, à enfoncer une porte déjà ouverte. Ou plus exactement un moyen subtil de faire encore sortir de l'argent des caisses.

Quoi qu'il en soit, cette volonté de ne pas appliquer les décisions issues des précédentes rencontres traduit une manie bien gabonaise, de s'asseoir systématiquement sur le travail déjà réalisé. C'est à croire que le principe de la continuité des services publics est la chose la moins partagée sous nos latitudes.

Ceci dit, laisser la situation actuelle perdurer serait, pour paraphraser, Jean Fouché, homme politique français du XVIII^e siècle, "pire qu'un crime!". Une faute politique dont les effets collatéraux seraient dévastateurs. Il est donc impérieux que l'État vienne au secours du patient CNSS en y injectant de l'argent, et l'engager dans un plan social avec tous les effets induits. Même si, il faut l'avouer, le contexte social ne s'y prête pas... Mais, aux grands maux, les grands remèdes.

Une structure gangrenée!

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

QUELLE métaphore pourrait résumer au mieux la situation actuelle de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS)? Sans doute celle d'un grand corps malade dont le mal qui le ronge, a atteint tous ses organes ou presque.

Selon plusieurs sources concordantes internes, les pratiques mafieuses seraient telles que de nombreux agents, du niveau le plus bas au plus élevé de l'échelle des responsabilités, fonctionneraient en

bande organisée dans le seul but est de satisfaire leurs désirs d'enrichissement personnel. Avec ceci que plusieurs pans d'activités (Recouvrement des cotisations, paiement des prestations familiales, d'invalidité, décès, etc.) auraient été mis en coupes réglées par les différents "clans mafieux". Un partage du gâteau qui traduit un subtil équilibre des forces en présence à la CNSS. Lesquelles, pour la préservation de leurs intérêts, ne rechignent devant rien, quitte à reléguer au second plan les préoccupations des usagers. Pour ainsi dire, c'est cette

technostructure, adossée à un système bien huilé de corruption et de répartition de prébendes, qui détiendrait la réalité du "pouvoir" à la CNSS. D'où les différentes pesanteurs et autres résistances internes à toute forme de changement. Des forces d'inertie qui, au gré des circonstances et en cas de besoin, peuvent compter sur la collaboration bienveillante des syndicats. Car, il serait bien naïf de croire que, dans ce système, les partenaires sociaux sont marginalisés. De ce fait, une des solutions serait de mettre en place un dispositif opérationnel, une

sorte de Task force temporaire qui devra exécuter des missions bien spécifiques. Les directions opérationnelles actuelles se limiteront à la mise en œuvre de la feuille de route définie. Compte tenu des alliances contre-nature existantes pour la préservation des intérêts transversaux, cette Task force devrait être composée de cadres de bonnes mœurs, détachés de toutes formes de réseau interne ou externe, pour qu'ils ne baignent pas, eux aussi, dans les eaux polluées de l'actuel CNSS.



Photo: R.H.A/L'Union